

I.

Van den Prins aan de Afgevaardigden der vier Leden van Vlaanderen.

Messieurs. Jay reçue lettres de Monsieur De la Noue du xv^e du present, escrites à Cambray, par lesquelles il me mande que suyvant la promesse quil vous avoit faicte et à moy, il est révenu pour continuer en ses bons offices devers le pays ; que son intention estoit de pasfer avant dedans la France pour entendre à ses affaires particulieres, mais qu' ayant entendu par les vanteries des Espaignhols estants à Paris, se promettans beaucoup plus que jespere ils ne feront, une partie de ce qui estoit pasfé depuis son retour, est venu en diligence se rendre à Cambray pour ayder à la garde tant de la place de Bouchain, que de la Ville et Citadelle de Cambray. Monsieur d'Inchi (a) et luy m'escrivent de la bonne resolution quil ont, et me mandent Monsieur De Villers (b) estre en pareille deliberation, ayant mis

(a) *Bausuin de Gavre, Baron van Inchy*, die zich, in het begin der bewegingen, van Kameryk voor de Algemeene Staten had meester gemaakt. Zie verder over hem mijne *Unie van Brusfel*, bl. 107.

(b) *Joost de Zoete, Heer van Villers*. Hij was één der Edelen, die het smeekschrift onderteekenden. Zie tz

mis bon ordre à sa place, et mesme se trouvant en faulte d'hommes qui n'ont peu passer pour les empeschemens survenuz à Mortaingne et St. Amand, le sieur de Vallieres luy a amené cent cinquante foldatz françois, quil a jettez dedans la basse ville de Bouchain, sur quoy monsieur d'Inchy a faict rentrer dedans la Citadelle pareil nombre des siens, quil avait auparavant envoyez au Sieur De Villers. Monsieur De la Noue me mande quil les trouve en bonne resolution et volonté de n'entrer en aucune capitulation avecq l'ennemy, non obstant plusieurs pratiques et menées secrètes qui ont esté faictes sur les deux places. Monsieur De la Noue arriva le jeudi xiiij de ce mois et me donne espoir que les ennemis ne feront grand mal de ce costé. Je lai prié d'attendre à Cambray la depesche que je luy ay faicte par son secretaire, qui est party y a huict jours en poste par la voye de Calais avecq ung des miens que jay envoyé vers lesd^s sieurs d'Inchy et Villers avecq lettres de moy et de Messieurs les Estatz. Led^t secretaire ayant chargé tant de moy que du sieur son maistré, de
ne

WATER, *Verb. der Edelen*, d. III, bl. 418. Deze Edelman voldeed nog dit jaar aan de belofte, welke hij tot goede verdediging der hem toevertrouwde stad, Bouchain, gedaan had, verijdelende met mannelijken moed eenen aanslag, welken de vijand tegen dezelve ondernam. Bij die gelegenheid nam hij den bekende Heer De Sellus gevangen.

ne paser Paris sans scavoir au vray, où il debvoit trouver led^t. sieur. Davantage, d'autant que lennemy semble à présent vouloir faire les efforts de ceste part, je lay prié de vouloir encores pour quelques temps y sejourner, en attendant la contenance de lennemy, estimant qu'il ne pourroit estre en lieu aulcun pour le present, où sa personne soit plus necesaire qu'en ceste part. J'espere que tout se portera bien de ce costé, toutefois, ilz demandent en cas qu'ilz soyent asfaillez, de quelle part ilz pourront estre secourruz. Je vous prie, Messieurs, par tous les moyens qui vous seront possibles, de leur faire scavoir de vos nouvelles, comme je ne doute que Monsieur De la Noue ne fera faulte de sa part d'avoir bonne correspondance avec vous. Et daultant qu'il ne peut estre qu'il ne face par delà grande despenche non seulement pour son particulier, mais ausfy pour faire couller les hommes quy sont necesaires pour la garde des places, pour envahir lennemy et pour recueillir les gens de guerre que vous luy avez donné charge d'amener et moy encore depuis par son secretaire; je vous prie adviser quelque moyen de lui faire tenir quelque argent par le moyen de lettres de change, si vous n'avez meilleure commodité, et pour le moins ce que vous scavez luy estre accoustumé tous les mois, ne doutant point qu'il ne vous face plus de service estant où il est, que sil estoit pour le present en Flandre. Je suis prest suyvant l'advis de Messieurs du Conseil d'Estat et de mes^{rs} les
Es-

Estatz aller à Utrecht, pour ayder à tenir jointz et bien refoluz les provinces, dont les deputez seront assemblez aud.^t lieu pour le premier du mois qui vient. On a jugé ce voyage bien necesaire pour plusieurs raisons quy furent hier proposées. Je n'ay voulu refuser de prendre ceste charge, où jespère estre si peu de temps que je me trouveray, aydant Dieu, en ceste Ville devant le jour pris pour l'assemblée des deputez. J'ay donné ordre en ceste Ville pour m'envoyer en diligence les lettres qui me viendront de vostre part et daultres, vous priant de ne laisfer me donner advis, et je mettray la meilleure diligence que je pourray, pour vous faire prompte reponse, comme je vous prie d'avertir les particuliers Gouverneurs de vostre Province de ne laisfer d'escrire et envoyer les lettres a ma femme. Sur ce, après m'estre affectueusement recommandé en vos bonnes graces, je prieray Dieu,

Mesieurs, vous donner en parfaicte fanté heureuze et bonne vie.

D'Anvers ce xxj Janvier 1580.

Vr̄e bien bon amy à vous faire
service,

Guill^e de Nassau. (c)

II.

(c) Het opschrift was: A: Mesieurs Mes^{rs} les deputez
des quatre membres de flandre.

E 3